

FACULTÉ DE
SCIENCES HUMAINES
ET SOCIALES



Protection des droits de l'homme au Sahara Occidental : instruments, acteurs, collaborations

Journée d'étude internationale

Paris – Sorbonne

Amphithéâtre Emile Durkheim

vendredi 20 octobre 2017 (9h-18h30)

Inscription libre et gratuite mais obligatoire, dans la limite des places disponibles,
par email à : contact.ouiso@gmail.com

Accès : Amphithéâtre Emile Durkheim, Sorbonne, Galerie Cl. Bernard, escalier I, 1er étage, 14, rue Cujas, Paris 5^{ème} arr. (métro « Odéon » ou « Saint-Michel »)





FACULTÉ DE
SCIENCES HUMAINES
ET SOCIALES



Programme

8h30-9h accueil des participants

9h-10h Introduction à la journée et mise en contexte

- Présentation des enjeux de la Journée (**Gianfranco Fattorini**, Représentant de AAJ à l'ONU, et **Sébastien Boulay**, Université Paris Descartes-Sorbonne)
- Objectifs et enjeux de l'Observatoire universitaire international du Sahara Occidental (**Raquel Alemañ Navalón**, OUIso)
- Dernières évolutions de la géopolitique du conflit (**Yahya Zoubir**, Kedge Business School, campus Marseille)

10h30-12h30 Débats juridiques actuels du conflit du Sahara Occidental et nouvelles perspectives de sortie de crise

Discutant : **Carlos Ruiz Miguel** (CESO, Université Saint-Jacques de Compostelle)

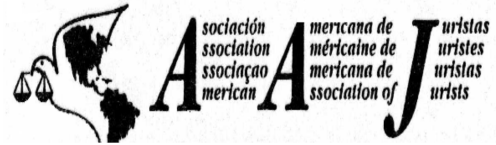
- Enseignements juridiques et (géo)politiques du procès des prisonniers de Gdeim Izik (**Joseph Braham**, avocat)
- L'applicabilité du droit humanitaire au Sahara Occidental : analyse des retards et de la nature des blocages (**Eric David**, CDI-Université Libre de Bruxelles)
- La situation juridique et humanitaire des Sahraouis en France et à Bordeaux en particulier (**Romain Foucard**, avocat et **Maria Lefort**, CIMADE)

11h45-12h30 > débat





FACULTÉ DE
SCIENCES HUMAINES
ET SOCIALES



14h-15h30 Table-ronde 1 : Contraintes de la saisine des instruments juridiques par les acteurs

Discutants : Gianfranco Fattorini (AAJ), Hélène Legeay (ACAT)

- Camps de réfugiés : rôles de l'AFAPREDESA et de la CONASADH (**Abba El-Haissan, CONASADH, et Abdeslam Omar, AFAPREDESA**)
- Projets et difficultés de la jeunesse des camps de réfugiés dans la sensibilisation à la lutte pacifique basée sur les droits fondamentaux (**Jalihenna Mohamed, UESARIO**)
- Territoires occupés : l'ASVDH et le CODESA, quelle marge de manœuvre entre le droit marocain et le droit international ? (**El-Ghalia Djimi, ASVDH, Ali Salem Tamek, CODESA**)
- Le rôle des médias dans les territoires occupés (**Mohamed Mayara, Equipe Media**)

16h-18h Table-ronde 2 : Bilan des expériences menées et perspectives de collaboration entre société civile, juristes, chercheurs ?

Discutants : Sébastien Boulay (Université Paris Descartes-Sorbonne), Aurore Catherine (Clinique juridique des droits fondamentaux, Université de Caen)

- Problématique du plaidoyer : le rôle d'OXFAM dans les camps de réfugiés (**Virginia Mura, OXFAM**)
- Projet HRSaharawi.com : un outil d'information à l'usage des défenseurs et promoteurs des Droits de l'homme au Sahara Occidental (**Carmelo Danisi, Université de Bologne**)
- Le contentieux stratégique : un outil de plaidoyer à explorer ? (**Hélène Legeay, ACAT**)
- Rôle des universitaires dans la formation et dans l'appui à la production de données : l'expérience collective autour du PIDESC et du PIDCP (**Anne-Sophie Denolle et Marie-Joëlle Redor-Fichot, Clinique juridique des droits fondamentaux, Université de Caen**)

